

Le projet médical 2015 . . . 2018

*Intervenir au plus tôt,
soigner au plus près,
ensemble.*

4 axes stratégiques



Proposer la meilleure orientation clinique possible en privilégiant le suivi ambulatoire.

Clarifier la lisibilité du dispositif de soins en amont de la crise

- ▶ Renforcer les liens entre les équipes de l'établissement et les médecins généralistes libéraux
- ▶ Réaliser des campagnes d'information à destination de nos partenaires
- ▶ Eviter le recours à l'urgence et à l'hospitalisation

Organiser la réponse à l'urgence dans les centres médico-psychologiques (CMP)

- ▶ Renforcer l'intervention précoce, y compris à domicile
- ▶ Conforter l'accueil infirmier
- ▶ Former les équipes à la gestion des situations de crise

Renforcer les moyens des équipes mobiles

- ▶ Conforter les équipes par l'avis d'un psychiatre
- ▶ Développer les mutualisations et les coopérations avec les urgences des hôpitaux généraux, y compris pédiatriques
- ▶ Renforcer la coordination entre les équipes psychiatriques de liaison et celles des secteurs et proposer un suivi ambulatoire immédiat



*Accroître le redéploiement des ressources
et de l'offre de soins vers l'ambulatoire.*

Prévenir la crise

- ▶ Développer le concept d'équipe mobile d'intervention à domicile
- ▶ Renforcer les partenariats
- ▶ Mobiliser les ressources intervenant dans les parcours de vie des patients

Actualiser l'offre de soins en développant de nouvelles approches du soin

- ▶ Réduire les délais d'attente
- ▶ Développer le recours à la télémedecine
- ▶ Fluidifier les filières de soins, notamment en addictologie

Promouvoir les alternatives à l'hospitalisation

- ▶ Structurer les hôpitaux de jour en services de soins renforcés de jour
- ▶ Renforcer les activités thérapeutiques et de remédiation cognitive
- ▶ Développer l'accueil familial thérapeutique



L'hospitalisation n'intervient que lorsque les soins ambulatoires ne peuvent répondre à la sévérité de l'état clinique du patient, et après évaluation.

Accueillir et orienter

- ▶ Proposer une expertise psychiatrique précoce
- ▶ Orienter rapidement vers diverses modalités de soins ambulatoires ou vers une hospitalisation

Améliorer le parcours de soins pour les hospitalisés

- ▶ Initier le plus précocement possible les thérapies à médiation
- ▶ Organiser l'évaluation neurocognitive et pratique
- ▶ Renforcer l'éducation thérapeutique
- ▶ Garantir un bilan et des soins somatiques complets

à destination des :



Adultes

Détenus

Enfants
et ado.

Personnes
en addiction

Personnes
âgées

Favoriser un retour dans la cité le plus précoce possible

- ▶ Etablir un partenariat avec la MDPH
- ▶ Améliorer la reconnaissance du handicap psychique
- ▶ Contribuer à la création et participer aux conseils locaux de santé mentale
- ▶ Amplifier le travail avec les associations de logement accompagné et les bailleurs sociaux

Une volonté affirmée

Formation

- ▶ Enseignement et tutorat des internes (accueil et formation)
- ▶ Formation des équipes soignantes

Recherche

- ▶ Développement d'une politique de recherche médicale
 - en intégrant des réseaux de recherche et de publication
 - en conduisant une politique de recherche institutionnelle et polaire

Innovation

- ▶ Développement de nouvelles pratiques
- ▶ Valorisation des compétences médicales en psychothérapies

Fort d'une large participation du corps médical et du soutien de l'équipe de direction, le projet médical a été adopté par le directoire le 5 mai 2015.

Un de ses axes forts repose sur la mise en place de soins psychiatriques pensés, organisés et coordonnés à partir d'une évaluation clinique. Autant que possible, cette évaluation de la demande de soins doit être faite en amont d'une réponse hospitalo-centrée.

Le partenariat collaboratif avec les médecins généralistes libéraux sera garant d'orientations pertinentes vers les différentes structures de diagnostic et de soins de notre établissement public de santé mentale, dans le respect de ses missions.

Ensemble, gageons que nous parviendrons à améliorer notre offre de soins dans le respect des droits des patients pour les années à venir.



Le président de la CME
Dr Joël Canet